



Mise en place d'un comité technique de normalisation du secteur du tourisme au Togo

Le Togo s'est résolument engagé dans la relance de son secteur touristique. Une réunion destinée à la mise en place d'un comité technique de normalisation du secteur s'est tenue dans ce sens ce mardi à Lomé avec l'ensemble des acteurs impliqués.

La vision du Gouvernement est de faire de la qualité, un facteur de promotion d'un tourisme durable et répondant aux normes internationales. Selon le ministre Yaovi Ihou en charge de l'industrie et du tourisme, la rencontre de ce jour vient consacrer cette vision à travers la mise en place de ce comité qui, dit-il, sera doté d'une feuille de route qui lui permettra d'œuvrer pour rattraper, dans un bref délai, le retard en matière des normes de qualité dans le secteur. In fine, il est question de corriger très rapidement les insuffisances souvent constatées dans le domaine touristique au Togo.

Le ministre Ihou a saisi l'occasion pour lancer un appel à tous les opérateurs touristiques publics et privés à œuvrer pour le développement d'un tourisme diversifié, respectueux de l'environnement, de la qualité de la vie et des cultures, garant de la croissance économique pour une émergence réussie.

« Cela exige, à tous les niveaux, des prestations de grande

qualité. Qu'il s'agisse des hôtels, des restaurants, des agences de voyages ou d'autres, l'accueil, les services offerts tels que l'hébergement avec toutes les commodités, la restauration avec toute l'hygiène requise ou le guidage avec une interprétation à la hauteur des attentes des touristes, doivent viser les normes de qualité », a-t-il précisé.

Au Togo, les activités relatives au tourisme sont en train de reprendre considérablement. Selon les données du ministère en charge du secteur, le pays a enregistré en 2016, 425.000 touristes contre 303.000 en 2015. En l'espace d'un an, soit au cours de la même période, les recettes hôtelières sont passées de 26 milliards de F CFA à 36 milliards de F CFA.

Cris DADA